



Revue Ouverte
d'Intelligence
Artificielle

JEAN TRUDEL

Un Québécois à Marseille

Volume 5, n° 2-3 (2024), p. 229-230.

<https://doi.org/10.5802/roia.82>

© Les auteurs, 2024.



Cet article est diffusé sous la licence
CREATIVE COMMONS ATTRIBUTION 4.0 INTERNATIONAL LICENSE.
<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



*La Revue Ouverte d'Intelligence Artificielle est membre du
Centre Mersenne pour l'édition scientifique ouverte*
www.centre-mersenne.org
e-ISSN : 2967-9672

Un Québécois à Marseille

Jean Trudel

E-mail : jean@trudel.com.

C'est muni de connaissances en intelligence artificielle et en logique acquises lors de ma maîtrise à New York University, avec Martin Davis comme professeur, que je suis devenu doctorant à l'Université de Montréal. En parallèle avec mes cours à l'Université de Montréal, j'ai pris connaissance de l'article de Robinson sur le principe de résolution et son utilisation pour la démonstration de théorèmes. Ainsi me vint l'idée d'utiliser ces techniques pour construire un système de questions-réponses basé sur le modèle suivant :

- (1) Traduire un texte et une question dans le formalisme de la logique des prédicats du premier ordre
- (2) Fournir les clauses ainsi générées à un démonstrateur de théorèmes basé sur le principe de résolution
- (3) Trouver une réponse formelle à la question en utilisant le texte initial et traduire cette réponse en langue naturelle

Parmi les professeurs de l'Université de Montréal, Alain se démarquait par sa personnalité, son côté pratique et son sens de l'innovation. Par ailleurs, il dirigeait le programme de traduction automatique (TAUM). Je lui demandai donc de diriger ma thèse de doctorat basée sur ce modèle. Pour que le modèle désiré fonctionne, il fallait :

- (1) Inventer 2 prédicats du premier ordre qui permettraient de décrire tout texte et d'établir les relations entre ces prédicats
- (2) Utiliser les Systèmes-Q pour traduire le texte et la question en clauses utilisant ces prédicats
- (3) Développer le démonstrateur de théorème
- (4) Utiliser un prédicat spécial, qui, via le principe d'unification, répondrait à la question
- (5) Avec les Systèmes-Q, traduire la réponse en langue naturelle.

Comme la difficulté du projet me paraissait surtout dans l'identification des prédicats et de leurs relations ainsi que dans le développement d'un démonstrateur de théorème efficace, c'est sur ces aspects que ma thèse portait.

Avant son arrivée à Marseille, les travaux d'Alain étaient concentrés sur la traduction automatique, ses conseils portaient surtout sur les moyens de rendre le démonstrateur de théorèmes efficace.

En 1971, grâce à son appui pour que j'obtienne une bourse d'Hydro-Québec, je l'ai rejoint à Marseille. À ce moment-là, les travaux de son groupe étaient dorénavant axés sur un modèle analogue à celui décrit au début et nous avons collaboré encore plus étroitement. Il s'est ainsi imprégné de la signification du principe de résolution et de son potentiel. Il m'a même mentionné, dès 1971, que le démonstrateur de théorèmes, avec son mécanisme d'unification, lui apparaissait être un langage de programmation.

Alain a toujours eu le don de voir naturellement des liens qui échappent aux autres. C'est la marque du génie et je suis bien fier d'avoir été une étincelle qui l'a amené à concevoir Prolog.

Malgré sa renommée, il est toujours demeuré simple, chaleureux et bon vivant. Il aimait bien la culture québécoise, notamment Robert Charlebois. Son sens de l'humour pouvait être bon enfant ou grinçant, mais ne traitait jamais de questions personnelles. La politique et la mentalité des Français en prenaient parfois pour leur rhume. Bref, c'était un génie chaleureux, sympathique, simple et bon enfant. La vie nous a éloignés il y a longtemps et nous l'a malheureusement enlevé juste à la veille de nos retrouvailles.

Colette et lui nous ont accueillis à bras ouverts, mon épouse et moi et nous ont hébergés au début. Ils nous ont fait connaître et apprécier la culture méridionale française. Ils nous ont bien aidés, ainsi que les autres membres de l'équipe de Marseille, à nous intégrer à ce nouveau milieu. Nous leur en sommes reconnaissants.

Manuscrit reçu le 27 mai 2024, accepté le 12 juillet 2024.